

Direction de l'Environnement de la province sud  
 19 rue Foch  
 BP 3718  
 98 846 Nouméa cedex

Nouméa, le 17/12/2012

**Objet :** Avis du 13 Novembre 2012, concernant la déclaration de la station d'épuration de la résidence Badala

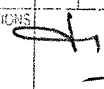
Mademoiselle,

Vous trouverez en pièces joint trois dossier de déclaration pour la station d'épuration de la résidence Badala, modifiés suite aux remarques de votre avis

En restant à votre disposition

Nous vous prions de croire, Mademoiselle , l'expression de nos sentiments dévoués.

Le responsable du service  
 Travaux Petrolier et d'Épuration

PROVINCE SUD Direction de l'environnement	ARRIVÉE LE 27 DEC. 2012							
	N° 44 998							
	Dir.	CN JUL	CN EDT	CN C/OPS	SAP	SPPR	SCB	SAPA
AFFECTE						✓		
COPIE								
OBSERVATIONS	 → ne s'expl. papiers							

**DOSSIER DE DECLARATION  
AU TITRE DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE**

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION  
 N° de dossier :  
 Date d'arrivée :  
 Déclaration jugée :  complète  incomplète  
 Inspecteur :

DOSSIER CONCERNANT  
 L'EXPLOITATION DE : **STATION D'EPURATION**

DEMANDEUR :

Si personne physique :  
 noms :  
 prénoms :  
 domicile :

Si personne morale (fournir extrait K-bis ou Ridet) :  
 dénomination ou raison sociale : **PI PROMOTION**  
 forme juridique : **SNC**  
 adresse du siège social : **BP 16042 - SP804 Nouméa**  
 qualité du signataire de la déclaration : **GERANT**  
 Ridet : **1088533**  
 Téléphone : **784864**  
 Fax : **431350**  
 Nom et coordonnées du responsable du suivi du dossier

LOCALISATION DE  
 L'INSTALLATION :

Province : **SUD** Commune : **NOUMEA** Zone PUD : **UB**

N° rue/  
 lotissement : **11 Rue de la Bruyère - Lots 2 et 53 - Lotissement  
 CHARLES OULEN - 70 ha - Nouméa**

ACTIVITE FAISANT  
 L'OBJET DE LA  
 DECLARATION

NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES	RUBRIQUE DE LA NOMENCLATURE ASSOCIEE	CLASSEMENT (D pour le régime de la déclaration et NC si activité non classée)
<b>Station d'épuration supérieure à 50 éqH mais inférieure ou égale à 500 éqH : 79 EH</b>	<b>2753</b>	<b>D</b>

PIECES A JOINDRE	Colonne réservée à l'administration
Justificatif de moins de six mois d'inscription au registre du commerce ou de l'agriculture, ou au repertoire des métiers ou identification des entreprises et établissements de Nouvelle-Calédonie	
Justificatif des pouvoirs du signataire	
Une carte au 1/25000 <sup>ème</sup> ou à défaut au 1/50000 <sup>ème</sup> sur lequel est indiqué l'emplacement de l'installation projetée	
Plan de situation orienté et à l'échelle appropriée avec indication dans un rayon de 100 mètres : des activités, ERP (établissements recevant du public), voies de communication, hydrants (PI ou BI), des plans d'eau, de la vocation des bâtiments, des zones de stockages, des moyens de lutte contre l'incendie, de l'assainissement, des ouvrages d'épuration des effluents (avec mention du dimensionnement)	

Le déclarant, (signature & date)  
*le 7/12/2022*